



GARDERIE SCOLAIRE

☎ : 04.76.65.26.29

Mairie : ☎ 04 76 91 07 29

E- mail : scolaire@ville-charnecles.fr

REGLEMENT GARDERIE

ANNEXE

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Horaires et Tarification

Les horaires et tarifs pour l'année scolaire 2025/2026 sont les suivants :

Horaires	Tarifs	Tarifs « EXTERIEURS »*
7H30 à 8H35	2.11 €	2.44 €
13H20 à 13H35	0.49 €	0.56 €
16H30 à 17H30	1.95 €	2.25 €
17H30 à 18H30	1.95 €	2.25 €

*Le tarif « EXTERIEURS » concerne les familles habitant une autre commune et dont l'inscription d'un premier enfant est intervenue au-delà de la rentrée 2019-2020.

Toute plage horaire commencée est due. Au-delà de 18H30, une pénalité forfaitaire de 5 euros sera applicable par quart d'heure de retard. Tout quart d'heure commencé sera dû.

Dates de prélèvement

Pour les règlements par prélèvement automatique, le calendrier est le suivant :

PERIODES FACTUREES	DATES DE PRELEVEMENT
Du 1 ^{er} au 30 septembre 2025	12 novembre 2025
Du 1 ^{er} au 24 octobre 2025	12 décembre 2025
Du 3 au 30 novembre 2025	12 janvier 2026
Du 1 ^{er} au 19 décembre 2025	12 février 2026
Du 5 au 31 janvier 2026	12 mars 2026
Du 2 au 27 février 2026	13 avril 2026
Du 2 au 31 mars 2026	12 mai 2026
Du 1 ^{er} au 30 avril 2026	12 juin 2026
Du 1 ^{er} au 29 mai 2026	13 juillet 2026
Du 1 ^{er} juin au 3 juillet 2026	12 août 2026

Adopté par délibération du conseil municipal de Charnècles, 10/07/2025

Le maire,
Nadine REUX